



RÉUSSIR SA STRATÉGIE MOBILITÉS

L'exemple de l'intervention d'une agence d'urbanisme dans l'aire grenobloise

23 NOVEMBRE 2021



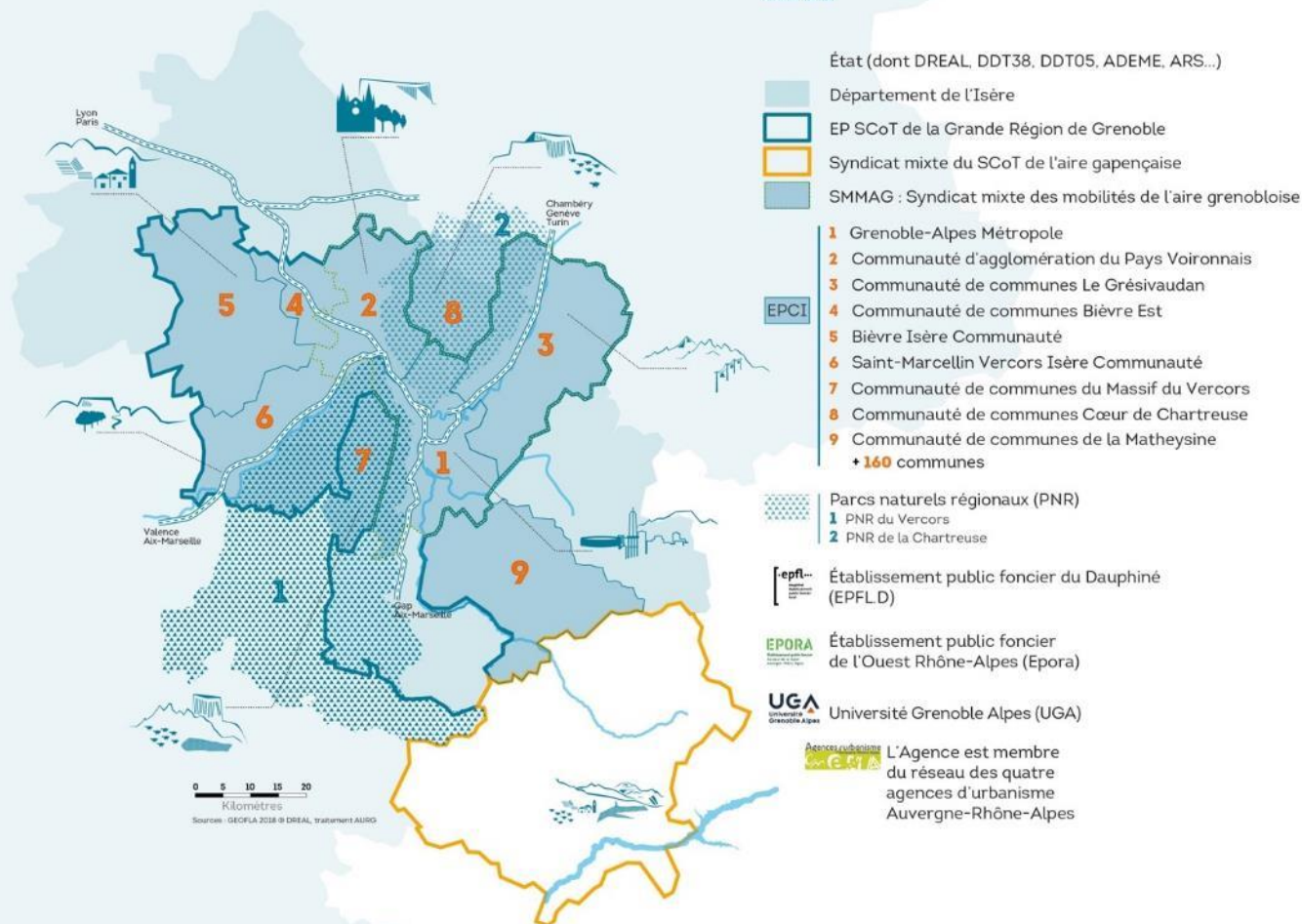
- ➔ Une **association au service des territoires alpins depuis plus de 50 ans**
- ➔ Un outil d'**ingénierie publique partenarial, pluridisciplinaire** et indépendant, expert du développement territorial, de l'aménagement et de l'urbanisme
- ➔ Un **collectif d'élus** - représentants des collectivités membres - qui vote et pilote un **programme d'activité mutualisé**, riche d'environ 150 **projets** par an
- ➔ Membre de la **Fnau**, un **réseau d'élus et de 1 700 professionnels** au sein de **plus de 50 agences** en France



Des territoires d'intervention multiples : urbains, périurbains, ruraux ou de montagne, du quartier au grand territoire

Les partenaires et/ou territoires de référence

mars 2021



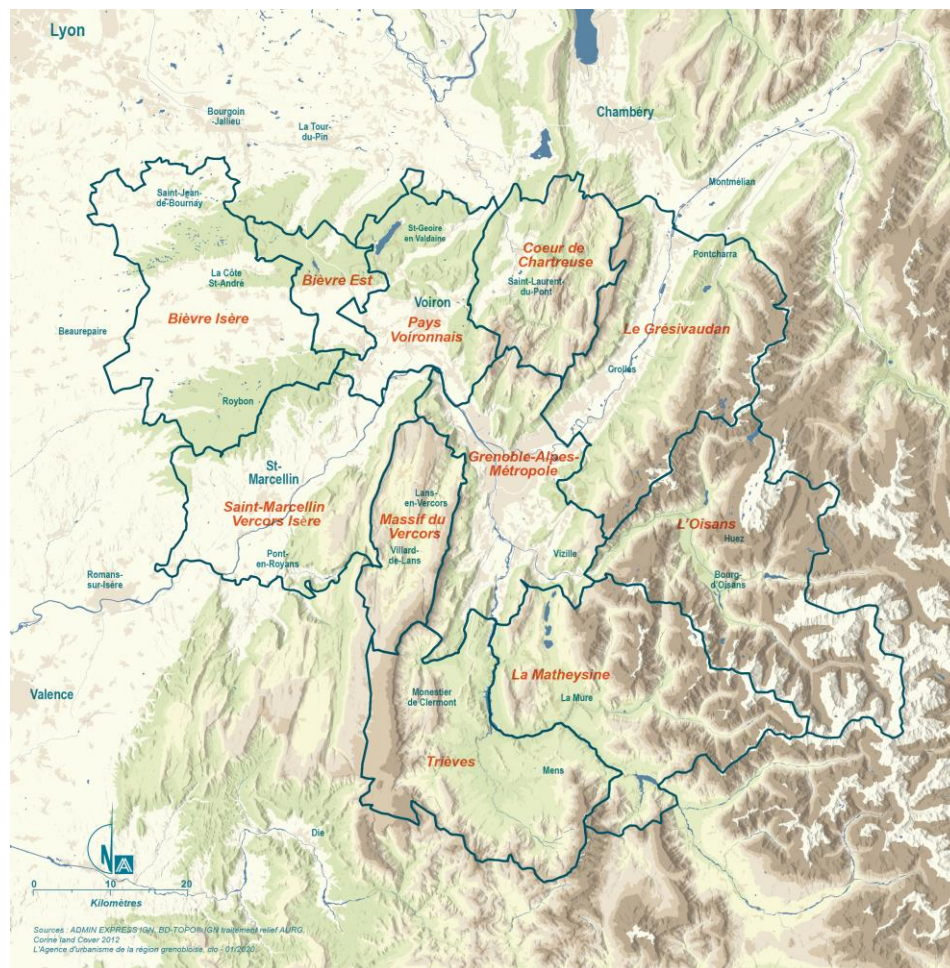
La démarche de gouvernance des mobilités

> Lancée en 2019, cette démarche porte sur le bassin de mobilité de l'aire grenobloise

En 2019, la Région, le Département, le SMTC, le Grésivaudan et le Pays Voironnais signent une **charte pour l'organisation des mobilités du bassin de vie de la grande région grenobloise**.

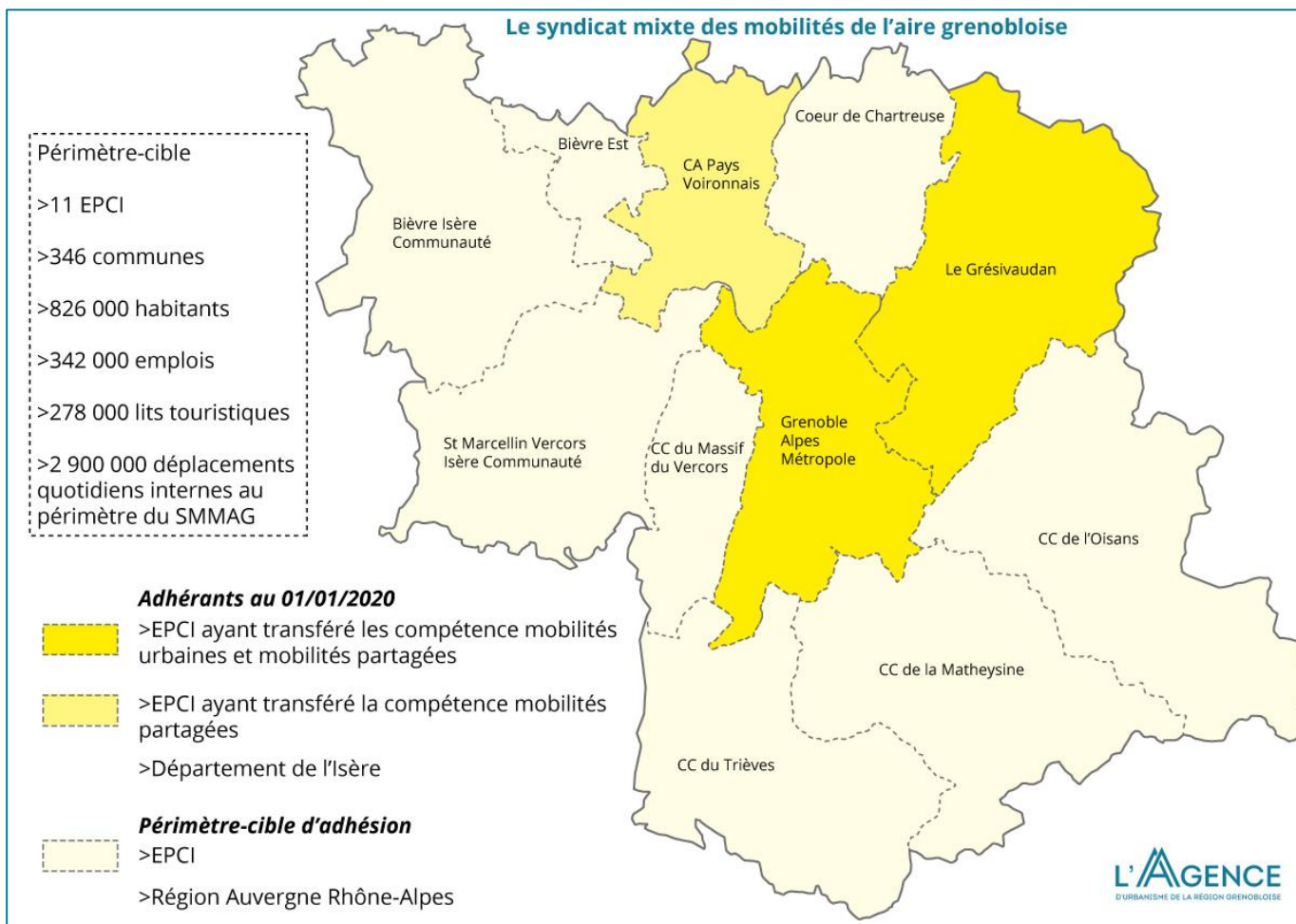
Trois grands principes partagés :

- **Faciliter les déplacements** des usagers: une offre lisible, une tarification intégrée, une information facilitée ...
- **Un périmètre géographique cible : la grande région grenobloise**, afin de prendre en compte les déplacements des habitants urbains, périurbains et ruraux
- **Un périmètre fonctionnel cible couvrant l'ensemble des mobilités** : tous les réseaux de transports collectifs, y compris cars inter urbains et projet de RER, covoiturage et modes actifs.



La démarche de gouvernance des mobilités

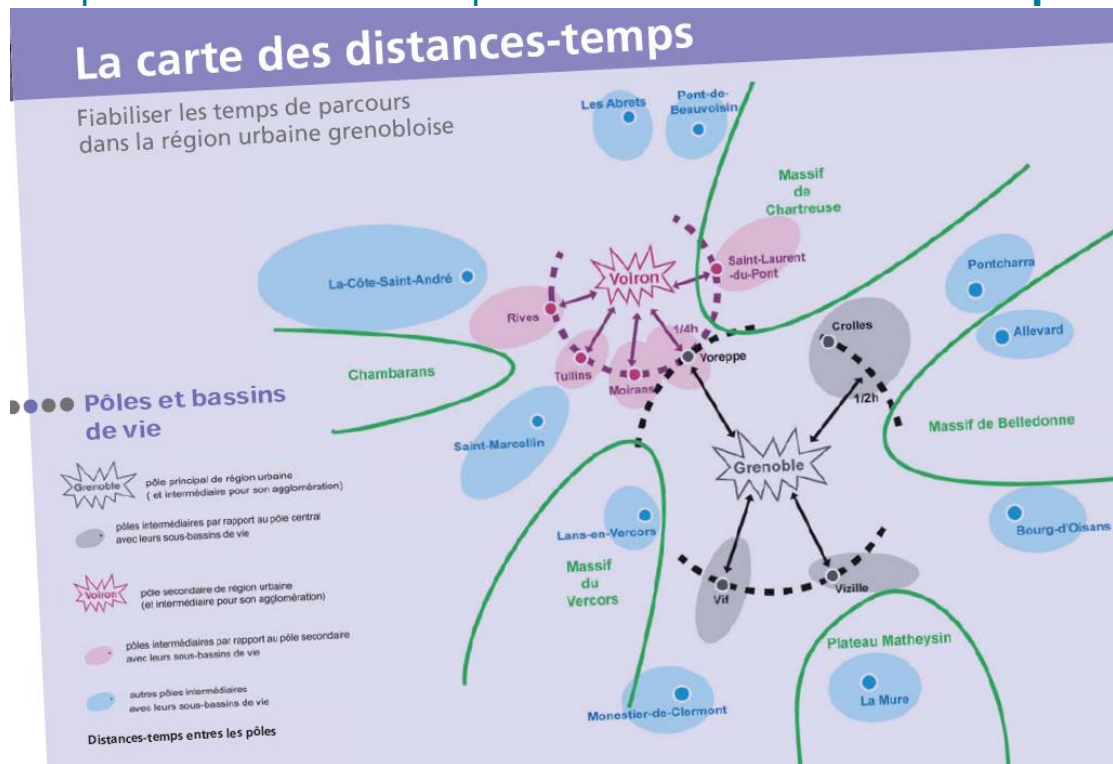
> Une première étape au 01/01/2020 : le SMTC (Syndicat mixte des transports en commun) devient le SMMAG (syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise)



1 INTÉGRER UNE NOUVELLE DIMENSION DANS LA PLANIFICATION : LE TEMPS

3 dimensions de la planification

- > **L'usage des sols** : où se localisera le développement futur ? Quels espaces seront protégés ?
- > **La mise en cohérence des politiques publiques et des projets** pour contribuer à la durabilité du développement et optimiser l'usage de l'argent public
- > **L'espace-temps** car l'aire d'influence des pôles et l'aire de diffusion de la périurbanisation dépendent **des vitesses de déplacement**

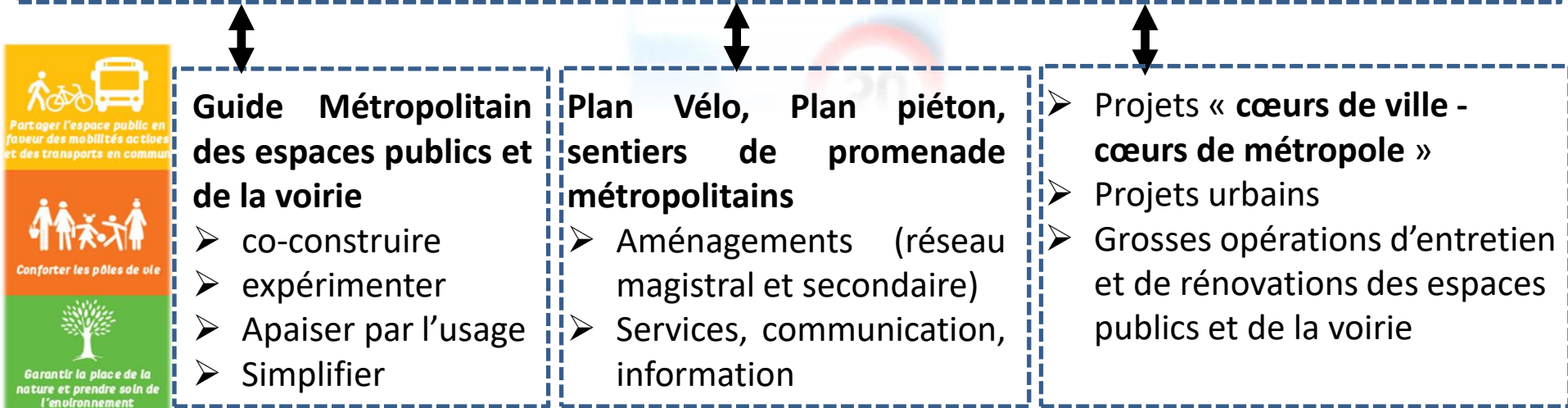


UNE STRATÉGIE GLOBALE EN FAVEUR DES MODES ACTIFS

Métropole Apaisée

Une philosophie globale : faciliter l'intensité de la vie locale, développer et sécuriser l'usage des modes actifs, ... et des actions concrètes

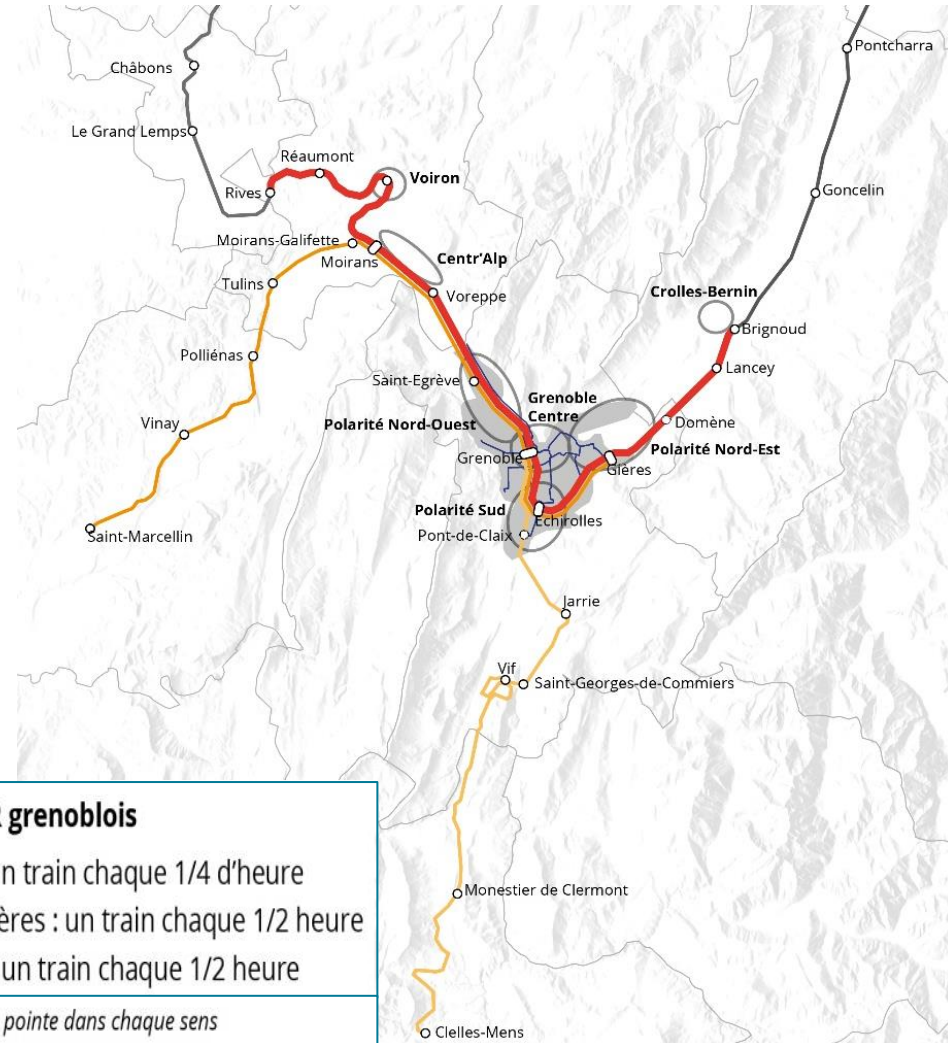
- > Généralisation du 30 km/h en agglomération (pour 43 communes volontaires)
- > Aménagements en faveur de l'apaisement des vitesses et d'un meilleur partage de l'espace public
- > Stratégie globale de suppression de carrefour à feux



(cf. délibération-cadre du 3 février 2017 sur la compétence voirie-espaces publics de la Métropole)

Trois objectifs prioritaires pour la desserte de l'aire métropolitaine grenobloise

- **Améliorer la robustesse et la régularité des dessertes ferroviaires, en particulier pour la ligne Grenoble-Lyon**
- **Renforcer la desserte périurbaine, avec la mise en place d'un RER ferroviaire à l'échelle de la grande région grenobloise**
- **Diminuer les temps de parcours entre Grenoble et Lyon et entre Grenoble et Paris**

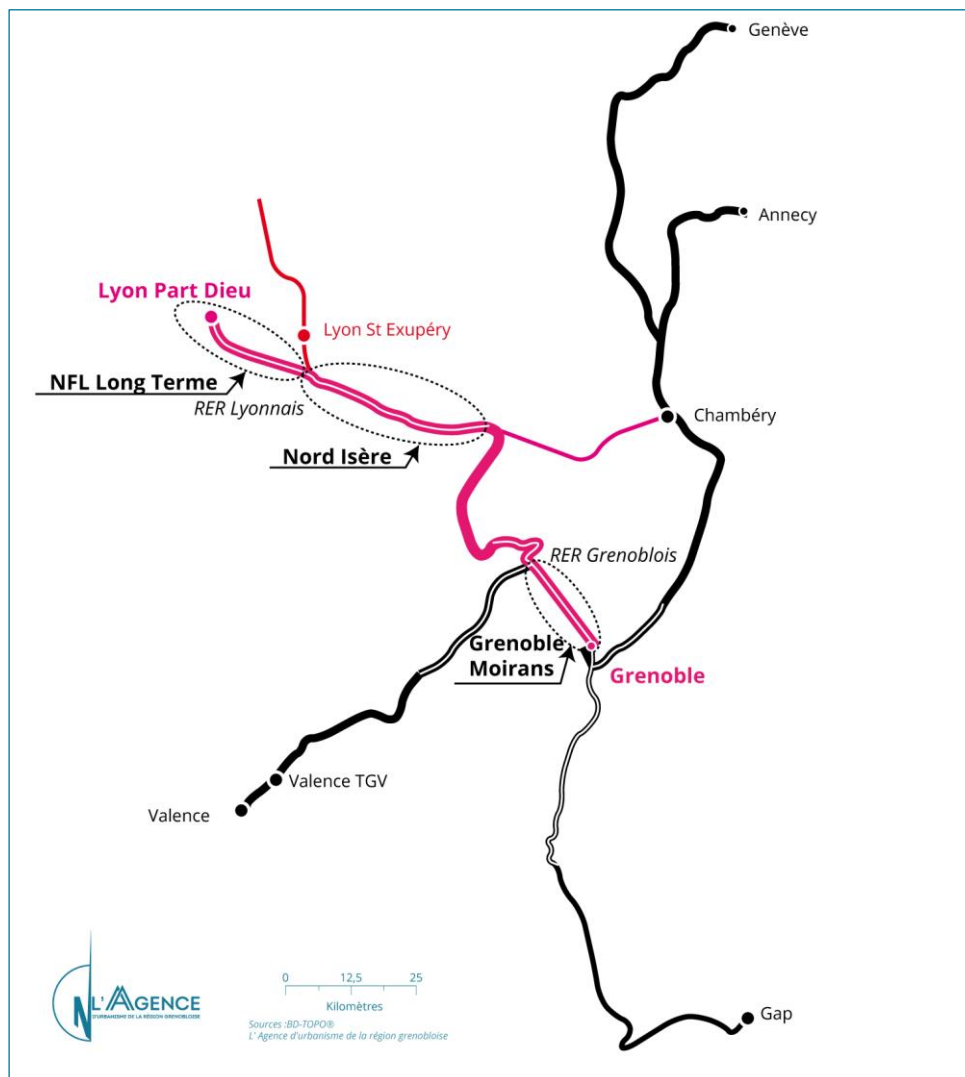


>Les trois lignes du RER grenoblois

- Rives-Brignoud : un train chaque 1/4 d'heure
- Saint-Marcellin-Gières : un train chaque 1/2 heure
- Clelles-Grenoble : un train chaque 1/2 heure

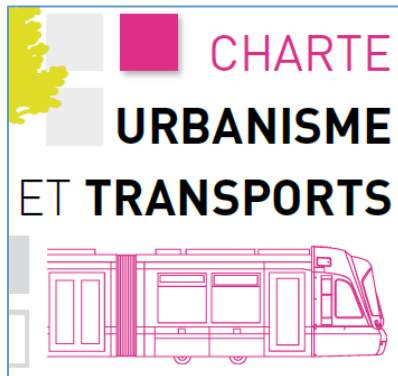
Objectifs de desserte à l'heure de pointe dans chaque sens

3 ... ET SOULIGNER LA NÉCESSITÉ D'UN PLAN GLOBAL D'INVESTISSEMENT SUR L'AXE LYON <=> GRENOBLE

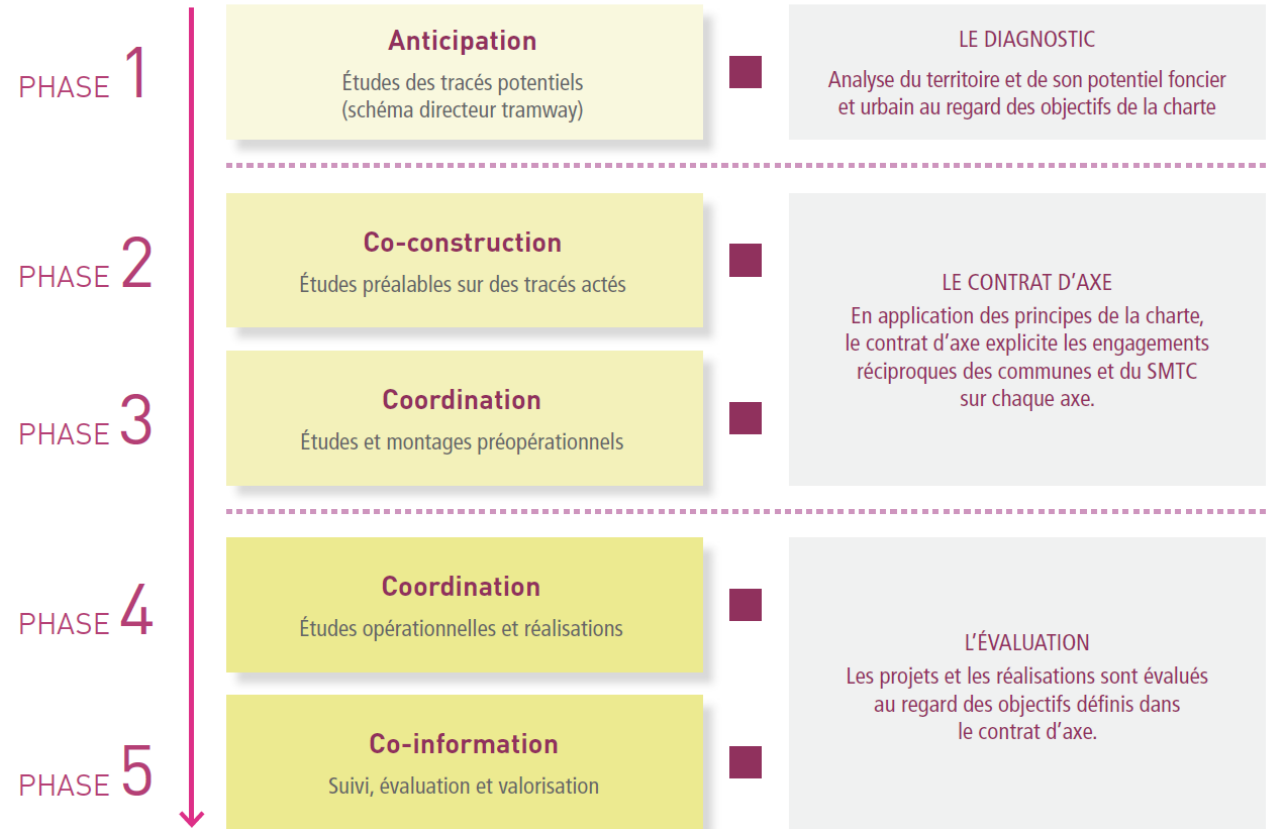


- >Des nœuds ferroviaires interdépendants
- >Des investissements prévus dans le cadre du projet NFL Long terme
- >Des investissements nécessaires sur l'étoile ferroviaire grenobloise et dans le Nord Isère pour atteindre les objectifs de desserte souhaités

OUTILS DE COORDINATION URBANISME-DÉPLACEMENTS > DÉMARCHE GRENOBLOISE (DÉFINIE EN 2005-2006, INTÉGRÉE AU PDU 2007)

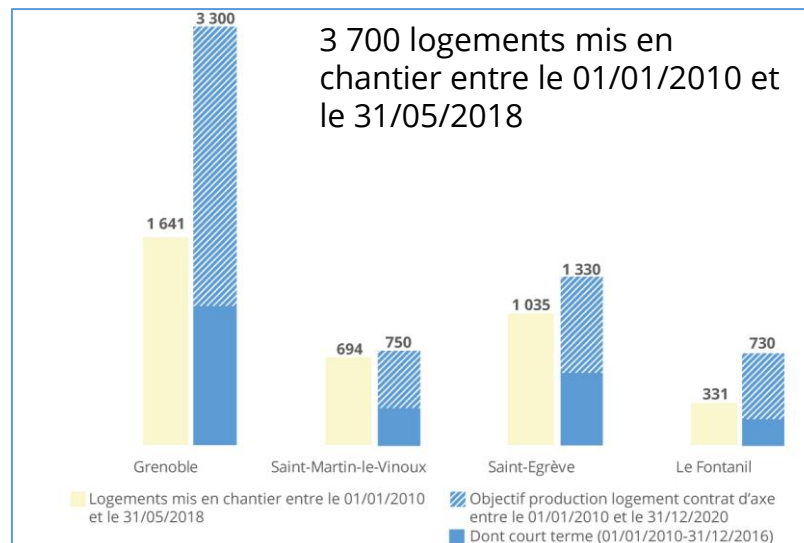


UNE DÉMARCHE SPÉCIFIQUE DE MISE EN ŒUVRE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS...



>Un objectif central : promouvoir et accompagner une intensification urbaine de qualité autour des nouveaux axes lourds de transports collectifs

LE CONTRAT D'AXE DE LA LIGNE E > PREMIER BILAN

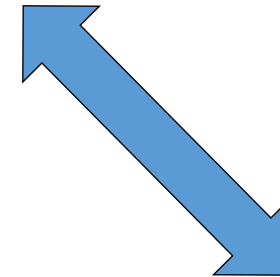
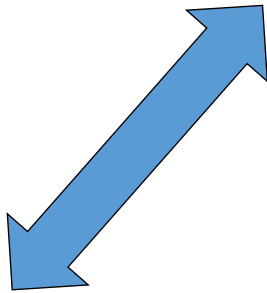


>Des communes impliquées dans la définition des projets urbains, une logique d'urbanisme négocié



La vocation du micro-PDU GRANDALPE

Définir une stratégie d'organisation des déplacements liés au territoire de GRANDALPE **pour accompagner les projets en cours et stimuler le report modal**



A articuler avec les études opérationnelles (projets urbains ou d'espace publics)

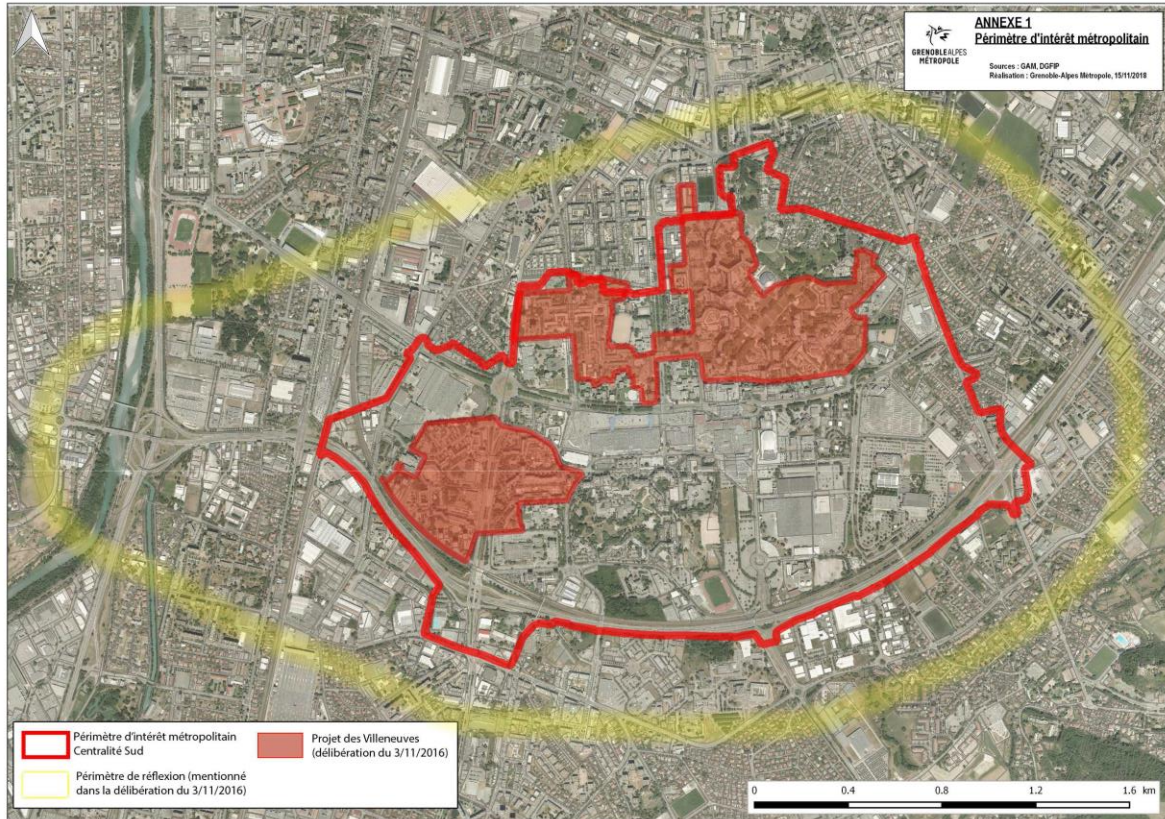


Traduire cette stratégie dans un plan d'actions

Une réflexion qui porte sur un périmètre plus large que le périmètre opérationnel GRANDALPE

Pour prendre en compte :

- les franchissements de la rocade,
- la connexion avec les quartiers riverains,
- l'accès aux lignes de bus qui tangentent le quartier (C4, C7)



Vers une stratégie globale de report modal en 3 volets



Volet 1 > **Développer les offres alternatives** à la voiture « solo » de façon judicieuse suivant les type de flux considérés

Volet 2 > Utiliser le **stationnement comme levier de report modal**

Volet 3 > **Accompagner les acteurs** vers un moindre usage de la voiture



> **Partenariat historique, souvent source d'innovation**

- Réflexion réimplantation des tramway à la fin des années 70
- Enquête mobilité (8^e vient de s'achever)
- Chrono-aménagement, Contrat d'axe... demain ZFE, mobilité grand territoire

> **Positionnement des agences d'urbanisme particulièrement fécond dans le domaine de la mobilité**

- Appui aux partenaires : compléments des services et des BET
- Approche transversale : croisement entre les sujets et les services
- Approches territoriales horizontales (entre les EPCI) ou verticales (communes, EPCI, Département, Région, Etat)

> **Un savoir-faire particulier pour appréhender la complexité de la mobilité**

- Capacité à territorialiser les actions (contextualisation, bonne connaissance locale, dispositifs d'observation, modélisation) et à faire dialoguer de nombreux acteurs
- Appui à la préfiguration technique, enjeux de programmation en amont
- Accompagnement de projets, médiation, interpellation à côté des experts / ingénieurs et de la maîtrise d'ouvrage
- Capacité de production, de synthèse et de représentation



Retrouvez nous sur
www.aurg.fr

benoit.parent@aurg.asso.fr

23 NOVEMBRE 2021

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

21 rue Lesdiguières
38000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.fr

